

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU
RAPPORT FINANCIER
Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021**

Cela fait plusieurs années maintenant que le CDE28 présente ses comptes sous la forme exigée par les organismes publics notamment avec un Compte de Résultat (Produits et Charges), un Bilan et un Compte de Résultat Prévisionnel.

Les comptes présentés concernent l'exercice du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, ils sont conformes au plan comptable exigé et ressortent de l'utilisation du logiciel CDOS « **BasiCompta**[®] »

Cette présentation permet donc de solliciter différents organismes publics notamment pour obtenir des financements et représente un sérieux de gestion vis-à-vis des entreprises privées et des organismes publics auprès desquels nous recherchons des partenariats.

La FFE prévoit d'orienter les CRE et surtout les CDE à tenir une comptabilité régulière et peut-être même avec le logiciel de BasiCompta qui ne nécessite pas d'avoir fait des études de comptabilité.

Le seul inconvénient apparent c'est le peu de lisibilité d'un compte de résultat et d'un bilan pour les non-initiés à la comptabilité, mais cela est compensé par une fonction analytique qui permet de prendre connaissance des produits et charges des différentes actions identifiées.

Résultats analytiques de quelques actions :

La pandémie qui frappe depuis le début de l'année 2020 n'a pas permis l'organisation de nombreuses actions : Challenge départemental, Soirée récompenses, Championnats départementaux ...

- Réunions Comité et Assemblée : dépenses 288,48 € sans recette solde -288,48 €
- Stage formation professionnelle : dépenses 237,87 € sans recette solde – 237,87 €
- Personnel alternant : dépenses 7 660,20 € et 5 333,28 € de recettes Etat mais avec 2 326,92 € de retard de versements. Ce poste s'équilibre en gestion avec un décalage de trésorerie.
- Communication de Rentrée – Messages radio
Dépenses : 3 836,32 € Solde : - 3 836,32 € Recettes sur subvention des 10 000 € de la FEF de l'exercice précédent.

Subventions diverses :

- **Ressources du CRE CVL sur licences N -1 4 892,00 €**
- **CNDS équivalent ANS 5 500 € sur Cheval et Diversité, challenge départemental...**
- **Subvention FFE pour des actions de communications visant la Rentrée : 10 000 €**
- **Crédit Agricole (Mécénat sur Soirée récompenses) n'a pas été sollicité du fait de la suppression d'actions due au COVID.**

Au regard du budget prévisionnel adopté l'année dernière :

Bien évidemment le budget prévisionnel n'a pas été respecté du à l'impossibilité d'assurer certaines actions du fait de la pandémie qui nous frappe depuis le début de l'année 2020.

Les réserves restent préservées dans l'hypothèse où nous aurions les subventions nécessaires pour la création d'un poste d'animateur chargé du développement, elles constitueraient notre participation à ce poste. Le recrutement d'un Alternant constitue une action intermédiaire qui n'entraîne pas l'utilisation des réserves.

Du fait de l'impossibilité d'organiser certaines activités, elles ont été sensiblement augmentées passant de 14 089,62 € à 24 195,29 € sur le Livret A
Avec un compte courant qui passe de 6 242,38 € à 10 947,27 €

Les contributions volontaires en nature :

Du fait de l'absence d'activité collective pas de contribution volontaire sur cet exercice

La trésorerie disponible :

Actif circulant au bilan de 38 149,36 € au 31/08/2020 avec des dettes fournisseurs de 4 901,32 € (factures tardives) et une trésorerie disponible au 31/08/2020 de 35 611,86 € € avec une créance de 2 537,50 € (retard du versement par le CRE CVL de la quote-part des licences 2019)

Cette trésorerie se décompose comme suit :

- Compte courant Crédit Agricole : 16 082,95 €
- Livret A Crédit Agricole : 24 287,97 €

Soit un total de 40 370,92 € comme indiqué à Disponibilité à l'Actif du Bilan.

L'Assemblée générale ordinaire est sollicitée pour approuver le rapport financier dont le Compte de résultat de l'exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021 et du Bilan arrêté au 31/08/2021 et de donner quitus au Comité directeur. Le compte de résultat et le bilan au 31 août 2020 sont joints au présent rapport.

L'assemblée générale est appelée à approuver le budget prévisionnel de l'exercice 2021/2022. Le budget prévisionnel de l'exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022 est joint au présent rapport.

La Trésorière,
Nathalie ROGER